

Notification de l'affectation en classe de 3^{ème} Prépa-métiers

Document à joindre, **pré-rempli** par les établissements d'origine, au dossier de demande qui sera déposé sur la PNE de chaque établissement demandé

Cadre à renseigner par l'établissement d'origine :

L'élève	Nom et adresse des parents ou du représentant légal
NOM:	<p>Monsieur, Madame :</p> <p>Tél :</p>
Prénom :	
Né(e) le :	
Classe :	
Etablissement :	

Résultats de l'affectation :

	Etablissements demandés à renseigner par l'établissement d'origine	Résultats de l'affectation* : A ou LS n° :
3 ^{ème} Prépa Pro	Vœu 1 :	
	Vœu 2 :	

*Cadre à renseigner par les établissements d'accueil suite aux résultats de l'affectation:

A pour les élèves admis en liste principale – LS + N° de classement pour les élèves classés en liste supplémentaire.

Attention :

Les familles ont jusqu'au **30 juin 2021 inclus** pour procéder aux démarches d'inscription dans l'établissement d'affectation. Passée cette date, les places des élèves qui n'ont pas confirmé leur inscription seront déclarées vacantes et seront proposées aux élèves classés en liste supplémentaire dans le respect de l'ordre du classement.

Pour le DASEN
et par délégation,
(date, nom et signature du chef
d'établissement d'accueil)
cachet de l'établissement